Je réduis ma consommation de carburant Mode d'emploi

0262 257 257 - www.energies-reunion.com

REGION REUNION
www.regionreunion.com

Énergies Réunion SPL
La Réunion île solaire, terre d'innovation
Reunion island, innovation land

INFO→ ÉNERGIE à LA REUNION

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

j'éco-rénove j'économise

Energie Réunion-SPL-A5-12pages.indd 1 31/01/14 17:27

DÉPLAÇONS-NOUS AUTREMENT ET ÉCONOMISONS DE L'ÉNERGIE

Pour les loisirs, le travail, les courses... la voiture est devenue indispensable dans notre vie quotidienne.

Cependant, avec l'augmentation inéluctable des prix des carburants, à laquelle s'ajoutent les frais d'entretien et d'assurance de nos véhicules, le poste déplacements reste le poste de dépenses le plus important[1] du budget des familles après le poste logement, et pèse de plus en plus lourd.

De plus, l'augmentation du nombre de véhicules pose des problèmes en termes de trafic, notamment l'engorgement de certains axes routiers, mais aussi de pollution de l'air.

Les initiatives pour atténuer ces phénomènes existent, et permettent de réaliser des économies, de rendre nos cadres de vie plus agréables et aussi de préserver notre santé.

Alors, n'attendez plus, prenez connaissance de toutes les alternatives et astuces qui vous permettront de vous déplacer autrement et de faire des économies de carburant !

SOMMAIRE

LES ALTERNATIVES AU VÉHICULE INDIVIDUEL 3
RENDRE SON VÉHICULE ÉCONOME 7
UN RÉSEAU DE PROFESSIONNELS : LES ESPACES INFO ÉNERGIE 11
MON ESPACE INFO ÉNERGIE AUX QUATRE COINS DE L'ILE 12

1 - Source : Tableau économique de La Réunion 2010 : données 2006

LES ALTERNATIVES AU VÉHICULE INDIVIDUEL

Les transports « doux »

Plus d'un déplacement sur trois fait moins de 2 km.

Utiliser son vélo, ses rollers, marcher à pied …
sont des alternatives à la voiture individuelle pour les petits déplacements (comme aller chercher le pain, aller à l'école…), et permettent en plus d'entretenir sa forme physique !

De plus, cela permet d'éviter les embouteillages et le gaspillage d'énergie puisqu'un véhicule consomme jusqu'à 3 fois plus de carburant dans les embouteillages que pour un long trajet.

Des voies vélos régionales ainsi que des pistes cyclables sur les routes départementales et communales se développent et permettent de circuler en toute sécurité. Pour accroître cette sécurité, il est recommandé d'utiliser des équipements de sécurité tels que casque, gilet réfléchissant …

Un déplacement de 500 m. prend seulement 8 min. à pied, et le vélo s'avère plus rapide pour des déplacements de moins de 5 km en ville. Cela permet également d'éviter les problèmes de stationnement.

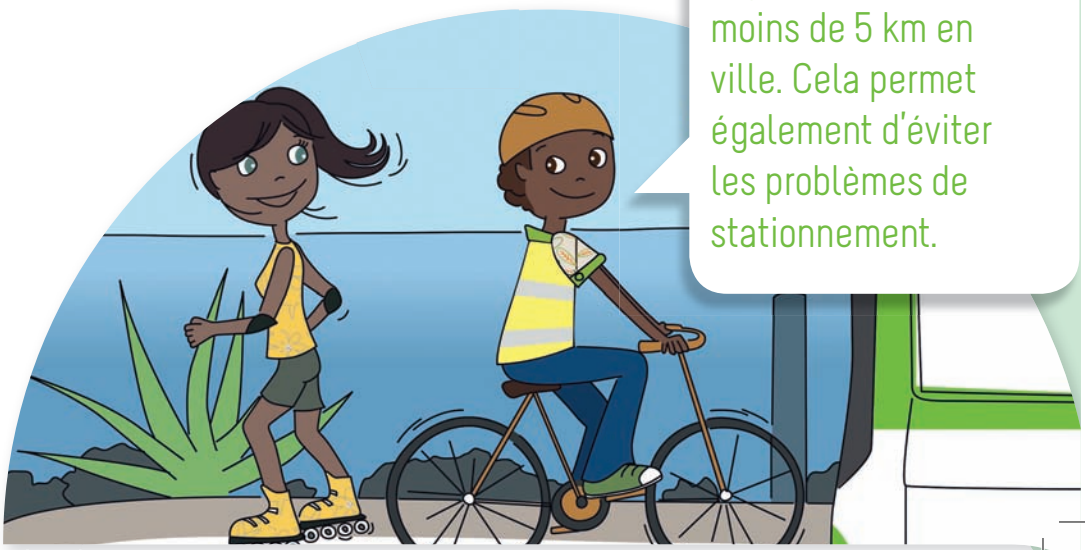

Le covoiturage

Entre collègues de travail, entre voisins…
un peu d'organisation suffit pour laisser un jour sur deux sa voiture au garage.

Cette solution permet non seulement de diviser sa consommation de carburant, mais aussi de rendre le trajet plus convivial.

Des sites Web spécialisés voient régulièrement le jour et permettent de trouver facilement des personnes susceptibles d'effectuer de manière ponctuelle ou régulière les mêmes trajets que vous. Il vous suffit par la suite de convenir avec les personnes identifiées d'un mode de covoiturage, et le tour est joué.

En tapant **covoiturage réunion** dans votre moteur de recherche favori, vous accèderez rapidement à ces sites Internet.

L'aménagement de parkings dédiés au covoiturage est en cours d'étude, notamment dans l'ouest le long de la route des Tamarins, ce qui permettra aux covoitureurs de laisser leurs voitures en toute sécurité.

Pour des trajets quotidiens de 50 km, le covoiturage permet d'économiser jusqu'à 1 000 € par an !

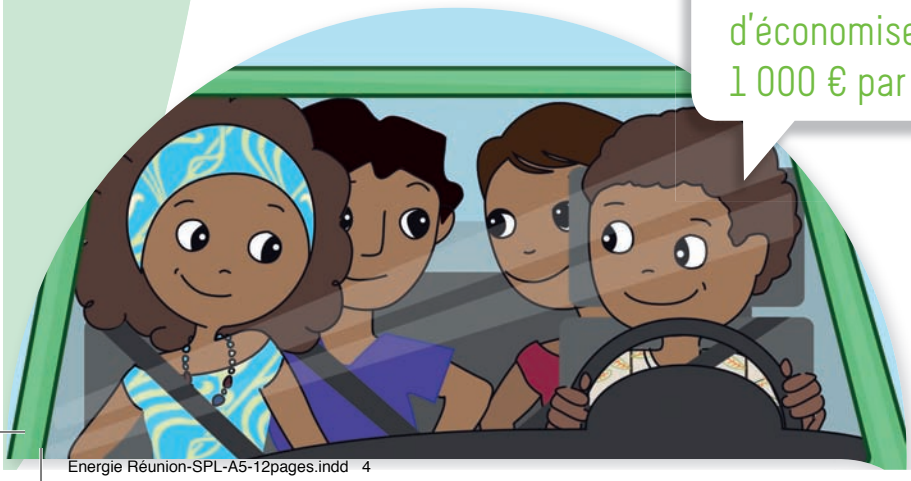

Les transports en commun

La Région Réunion, le Département et les intercommunalités, en tant qu'Autorités Organisatrices de Transports (AOT), développent des réseaux et infrastructures réservées aux transports en commun
(TSCP = Transport en Commun en Site Propre)

Ces voies réservées permettent au bus d'éviter les aléas de la circulation (embouteillages notamment) et de faciliter les déplacements intra- et interurbains.
L'aménagement de parkings-relais est également prévu, notamment en entrée d'agglomération, qui permettront aux usagers de se garer avant de prendre les transports en commun. Ces parkings intègreront des stationnements pour les vélos, les taxis…

Pour encourager l'intermodalité, c'est-à-dire l'utilisation de plusieurs modes de transport pour un même déplacement, les bus se voient de plus en plus équipés d'accroches vélos pour permettre aux usagers de commencer et/ou finir leur trajet en vélo.

Les autorités développent également un réseau de transport en commun, permettant de **«mailler»** plus efficacement le territoire et de retrouver des arrêts au plus proche de chez vous et de votre destination.

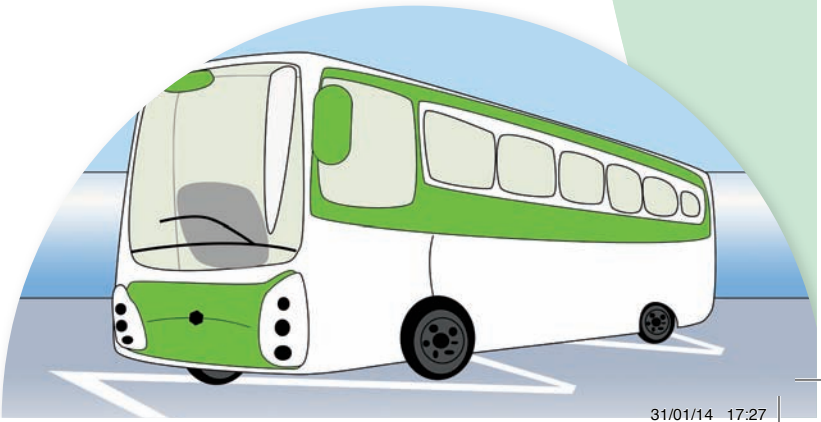

Un bus de 80 places permet de transporter autant de personnes que 50 voitures

D'autre part, les bus hybrides sont de plus en plus utilisés, afin de réduire davantage la consommation de carburant et les émissions de gaz à effet de serre : un bus hybride émet 18% de moins de gaz à effet de serre par rapport à un bus roulant au gazole.

Par exemple, pour un trajet quotidien aller-retour de 40 km (équivalent à Ste Suzanne – St Denis, ou Etang Salé – St Pierre, ou le Port – St Denis ou enfin St Joseph – St Denis), avec un coût moyen de carburant de 1,40€ et une consommation moyenne de 5 litres au 100 kms, le coût mensuel de ce trajet est de 56€.

Pour un abonnement mensuel à un réseau de transport en commun, le coût moyen est de 35€, soit plus de 20€ d'économies mensuelles, avec la possibilité de réaliser davantage de trajets !

Enfin, durant les trajets en transport collectif, vous n'avez pas à vous soucier de la conduite : vous pouvez profiter de ce temps pour avancer vos tâches professionnelles, lire votre livre ou réaliser vos activités favorites !

RENDRE SON VEHICULE ECONOME

Les véhicules économes

Lors de l'achat de votre nouveau véhicule pensez à intégrer dans vos critères de choix l'étiquetage Energie/CO_2.

Présente depuis 2006 sur tout véhicule neuf, l'étiquette énergie permet de connaître les consommations en carburant et les émissions de CO_2 des différents modèles.

Le site **Car Labelling ADEME** permet de consulter les fiches de 4000 véhicules en comparant les informations du bonus écologique, des consommations d'énergie, des rejets de CO_2 et des polluants réglementés...

Pour en savoir plus, rendez-vous sur **http://carlabelling.ademe.fr/**

Le dispositif bonus/malus est quant à lui une mesure découlant du Grenelle de l'Environnement.

Ce dispositif permet aux acquéreurs de véhicules émettant moins de 106g CO_2/km de bénéficier d'un **«bonus écologique»**, ou au contraire d'un **«malus»** pour les véhicules émettant plus de 140g de CO_2/km. Plus les émissions sont fortes, plus le malus est élevé.

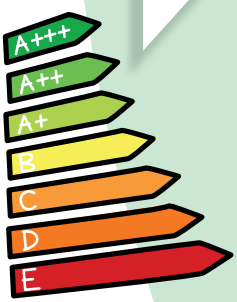

Il est à noter que les véhicules hybrides bénéficient d'un **«super bonus»** écologique, actuellement de 4 000€ !

Pour plus d'informations sur ce dispositif, vous pouvez consulter le site Internet de l'ADEME, rubrique :

transports/étiquetages véhicules neufs/bonus malus

Choisir la bonne motorisation

Le choix entre une motorisation essence ou diesel dépendra de vos besoins.

En effet, malgré une idée reçue, le choix d'un véhicule diesel, selon le kilométrage annuel et le type de routes fréquentées, rendra son utilisation plus onéreuse qu'un véhicule essence sur la durée de vie du véhicule.

De plus, le coût des carburants peut être amené à évoluer en fonction des orientations décidées par le gouvernement en matière de taxation des hydrocarbures.

Des véhicules hybrides sont également de plus en plus proposés par les constructeurs, des modèles tout électriques commencent aussi à être commercialisés.

Pour économiser du carburant, il convient également de choisir la cylindrée adaptée à son utilisation. Pour une utilisation modérée sur des routes peu sinueuses, un petit moteur conviendra parfaitement, consommera moins de carburant, et coutera moins cher, tant à l'achat qu'en frais d'assurance.

En matière de pollution de l'air, à court terme, l'amélioration de la qualité de l'air passera par la mise en circulation de véhicules diesel équipés de filtres à particules fermés (généralisés sur les véhicules diesel neufs depuis janvier 2011) et par l'utilisation d'autres modes de déplacement moins polluants.

Cependant, pour le moment, le véhicule électrique, compte-tenu du mode de production de l'électricité du réseau électrique réunionnais (principalement à partir de charbon et de fioul dans les centrales thermiques), émet indirectement du CO_2. Des projets sont en cours afin de permettre de recharger des véhicules électriques à partir des énergies renouvelables, comme des bornes alimentées par des panneaux solaires photovoltaïques par exemple…

L'éco-conduite

Un certain nombre de bonnes habitudes peuvent permettre d'économiser du carburant et de contribuer à la sécurité sur nos routes.

Parmi ces bonnes habitudes, il est assez simple de réduire sa vitesse.

De la même manière, il est très facile, économique et sécurisant, d'adopter une conduite souple, sans à-coup.

Une conduite à un régime compris entre 2000 et 3500 tours minute est idéale pour la majorité des véhicules.

Démarrer en douceur, anticiper les ralentissements en utilisant son frein moteur, sont de petites habitudes qui feront de vous un éco-conducteur.

Le passage des vitesses peut avoir une incidence sur la consommation : dès 60km/h, la 5ème peut être enclenchée. A l'inverse, anticiper les ralentissements en décélérant et en évitant de rétrograder trop tôt permettra de ralentir sans emballer le moteur et engendrer une surconsommation.

Une conduite paisible vous permettra de réaliser jusqu'à 30% d'économies de carburant.

La climatisation peut également engendrer une surconsommation. Lors de vos petits déplacements, en ville, en hiver, préférez l'aération naturelle. Sur les voies rapides, en ne mettant en service la climatisation qu'à partir de 60 km/h, on peut réaliser une économie de 15% de carburant.

De même, le réglage d'une température adaptée (24-25°) permettra d'obtenir un confort thermique convenable, tout en réduisant la consommation du véhicule.

Enfin, lors des arrêts prolongés (d'une durée supérieure à une minute), pensez à couper votre moteur.

Entretenir son véhicule

L'entretien de votre véhicule participe également à la baisse de sa consommation. Un véhicule mal entretenu peut occasionner une surconsommation de 25% !

Des pneus sous-gonflés peuvent par exemple provoquer jusqu'à 15% de consommation supplémentaire, tout en augmentant le risque d'accident.

Un filtre à air encrassé peut quant à lui augmenter la consommation de 3% !

Enfin, évitez les surcharges inutiles et pensez à retirer les galeries de toit lorsque celles-ci ne sont pas utilisées : le véhicule sera plus léger et le moteur devra donc moins travailler.

Notre partenaire d'édition :
l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)
Directeurs de publication :
M. Alin GUEZELLO (Président Directeur Général Energies Réunion),
M. Richard HUITELEC (Directeur Général Délégué Energies Réunion),
M. Stéphane AILLAUD (Directeur Général Délégué Energies Réunion),
Equipe projet :
Dominique GRONDIN, Gaëlle GILBOIRE, Steven VINGUEDASSALOM, Christy PICARD, Béatrice HOARAU et Fabienne M'SAÏDIE (Energies Réunion), Jean-François COUSIN, Camille LEFRANC et Roselyne DUVAL (ADEME), Sébastien MARIOTTI (DEAL), Carine RIVIÈRE et Yannick SOUPRAYEN (Région Réunion)
Conception graphique :
Globe Commmunication
Nombre d'exemplaires : 2 000 - **Dépôt légal : 5788 Imprimerie : Graphica** Imprimé sur papier recyclé
Crédits photos et illustrations :
Energies Réunion SPL

UN RÉSEAU DE PROFESSIONNELS : LES ESPACES **INFO→ ENERGIE**

- Vous voulez réduire vos factures d'électricité ?
- Vous voulez obtenir des aides pour vous équiper d'appareils économes ?
- Vous souhaitez être accompagnés dans vos démarches ?

Nos conseillers INFO→ ENERGIE répondent à vos questions, vous accompagnent dans votre projet et vous informent sur les aides financières existantes. Retrouvez également nos documents d'informations dans votre EIE (Espace INFO→ ENERGIE) : 6 guides ci-contre.

Posez vos questions en venant dans nos EIE, par téléphone ou dans votre commune, trouvez la réponse à vos interrogations dans la foire aux questions en ligne sur : **www.energies-reunion.com**

Un « Espace INFO→ ENERGIE » développe une mission financée par l'ADEME et les collectivités partenaires visant à informer gratuitement et de manière objective sur l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et le changement climatique.

Les informations et/ou conseils fournis par un conseiller INFO→ ENERGIE au public sont indicatifs, non exhaustifs et à partir des seuls éléments présentés/demandés par le public. Le choix et la mise en oeuvre des solutions découlant des informations et/ou des conseils présentés par un Conseiller INFO→ ENERGIE relève de la seule responsabilité du public. La responsabilité du Conseiller Espace INFO→ ENERGIE et de la structure accueillant l'Espace Espace INFO→ ENERGIE ne pourra en aucun cas être recherchée.

Guide « Je réduis ma facture d'électricité, mode d'emploi »

Guide « Ma construction à La Réunion, mode d'emploi »

Guide « Je finance mon énergie renouvelable et mes économies d'énergie, mode d'emploi »

Guide « Mon crédit d'impôt développement durable, mode d'emploi »

Guide « Mon eau chaude solaire, mode d'emploi »

Guide « Mon électricité solaire, mode d'emploi »

Mon espace INFO→ ENERGIE aux quatre coins de l'ile

INFO→ ÉNERGIE à LA REUNION

Espace INFO→ ENERGIE,
Changement Climatique
et Développement Durable à La Réunion.
Conseils gratuits et indépendants
sur les économies d'énergie,
les énergies renouvelables et l'habitat.

Énergies Réunion
SPL

La Réunion île solaire,
terre d'innovation
Reunion island, innovation land

0262 257 257
www.energies-reunion.com

Espace INFO→ ENERGIE Nord
3, Rue Serge Ycard
Maison Régionale des Sciences et Technologies
97490 SAINTE-CLOTILDE
Permanences dans les communes du nord

Espace INFO→ ENERGIE Ouest
Permanences dans les communes de l'ouest

Espace INFO→ ENERGIE Est
Permanences dans les communes de l'est

Espace INFO→ ENERGIE Sud
78, boulevard Hubert Delisle
97410 SAINT-PIERRE
Permanences dans les communes du sud

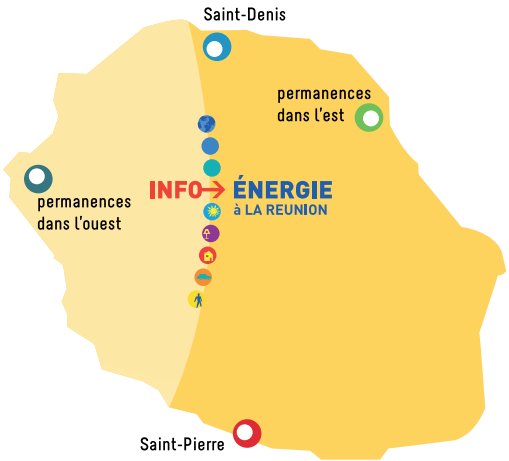

REGION REUNION
www.regionreunion.com

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

j'éco-rénove j'économise